



Association des infirmières et infirmiers
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Questions et réponses -Examen d'admission à la profession

Qu'est-ce qu'un examen d'admission à la profession?

De nombreuses professions exigent des diplômés qu'ils réussissent à un examen d'admission à la profession après avoir terminé leur diplôme dans la profession choisie. Parmi les professions qui utilisent un examen d'admission à la profession, notons la médecine, le droit, la pharmacie, la profession infirmière, etc. D'autres professions exigent également un examen d'admission à la profession avant d'accorder au diplômé un permis d'exercice. L'examen d'admission à la profession sert à évaluer les diplômés afin de déterminer si la personne est compétente pour exercer sa profession (médecine, droit, profession infirmière) en toute sécurité.